

LE CARE COMME CRITIQUE ET COMME FÉMINISME

Sandra Laugier

La Découverte | *Travail, genre et sociétés*

2011/2 - n° 26
pages 183 à 188

ISSN 1294-6303

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2011-2-page-183.htm>

Pour citer cet article :

Laugier Sandra, « Le care comme critique et comme féminisme »,
Travail, genre et sociétés, 2011/2 n° 26, p. 183-188. DOI : 10.3917/tgs.026.0183

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Sandra Laugier

Le care comme critique et comme féminisme

La critique faite à l'éthique du *care* et notamment à Carol Gilligan, en France, est que cette éthique ne serait pas féministe, mais au contraire durcirait, voire essentialiserait, une distinction entre femme et homme, en lui donnant un contenu moral : les femmes représenteraient l'attention à autrui et au proche, les hommes emblématiseraient l'autonomie et l'impartialité ; les femmes les activités domestiques, les hommes la vie active ; les femmes le privé, les hommes la vie publique. L'éthique du *care*, en montrant l'importance (sociale, morale, politique) des qualités d'attention à autrui et des activités de souci des autres, serait alors la reprise ou la confirmation de ces stéréotypes. Le livre de Gilligan, *In a Different Voice*¹, a été un best-seller aux États-Unis ; il fut vite traduit en français (dès 1986 chez Flammarion) mais sans aucun succès. Le titre choisi, « Une si grande différence », était un chiffon rouge, dans un pays où la notion de différence était d'emblée vue comme incompatible avec les idéaux d'égalité. Vingt-cinq ans après, les choses n'ont pas changé, et la controverse sous-jacente est la même : critique anti-maternaliste du *care* par des féministes autoproclamées ; discours de femmes ministres « contre » le *care* et « pour » l'égalité républicaine ; ironie démagogique de responsables politiques de « gauche » sur le *care*, accusé de véhiculer une image « nunuche » ou « mémère » de la féminité.

La réflexion sur le *care* touche à un point névralgique des rapports sociaux de sexe, et particulièrement en France, où le fond universaliste, avec son compagnon différentialiste, constitue l'obstacle principal à la légitimation du féminisme. Les objections au *care*, produites dans cet espace bien spécifique situé à l'intersection de l'intellectuel et du politique, et notamment dans la presse, sont sans doute des preuves de la faiblesse de la réflexion féministe publique et de l'absence de véritable légitimité du champ. Les critiques contre le *care* expriment en effet le mépris, partagé d'ailleurs par bien des femmes, pour un domaine de l'activité humaine et trahissent quelques contradictions fondamentales du féminisme. La controverse du *care* est celle du féminisme.

Le care comme subversion de l'éthique

Un des acquis les plus importants de l'éthique du *care* concerne la pluralisation de la morale. Ce point central de l'œuvre de Gilligan, commencée avec *Une voix différente* et poursuivie jusqu'aujourd'hui avec *The Deepening Darkness*²,

¹ Carol Gilligan, 2008, *Une voix différente*, Paris, Flammarion.

² Carol Gilligan et David Richards, 2008, *The Deepening Darkness: Patriarchy, Resistance, and Democracy's Future*, Cambridge, Cambridge University Press.

est certainement le plus révolutionnaire. L'idée de « moralité féminine » est en effet si provocante et évidente à la fois qu'on oublie qu'elle est d'abord féministe – et qu'il s'agit à travers cette idée de revendiquer une autre forme de moralité ; une voix différente, qui est présente en chacun mais qui est précisément négligée parce qu'elle est d'abord, empiriquement, celle des femmes, et concerne des activités féminines au sens où elles sont réservées aux femmes. Il faut rappeler que les éthiques du *care* s'appuient sur une analyse des conditions historiques qui ont favorisé une division du travail moral en vertu de laquelle les activités de soin ont été socialement et moralement dévalorisées. L'assignation historiquement attestée des femmes à la sphère domestique a renforcé le rejet de ces activités et de ces préoccupations hors de la sphère publique, valorisée par les hommes et les femmes socialement avantagés et conçue comme seul lieu du politique. C'est alors l'ensemble des activités domestiques qui se trouve subrepticement dévalorisé, comme ne comportant pas de dimension proprement politique ni morale.

L'éthique du *care* constitue par là une mise en cause des philosophies morales, sociales et politiques, sous leur forme majoritaire. En ouvrant explicitement la perspective d'une voix morale différente, elle a mis en rivalité, et à égalité, les deux voix morales : une moralité centrée sur l'équité, l'impartialité et l'autonomie, et valorisée par une tradition de pensée qu'on parvient à identifier comme masculine ; et une moralité formulée « d'une voix différente », reconnue le plus souvent dans l'expérience des femmes, et fondée sur la préservation et l'entretien des liens humains. La seconde requiert un examen des situations particulières. La révolution de la voix différente émerge au moment où Carol Gilligan fait entrer en scène la voix d'Amy, 11 ans, dans ses entretiens, qu'elle confronte à celle de Jake, un garçon du même âge. Les réponses de Jake et Amy illustrent respectivement les perspectives de l'éthique de la justice et de l'éthique du *care*. Le jugement moral d'Amy est fondé sur l'attention à toutes les données du problème : « Sa vision du monde est constituée de relations humaines qui se tissent et dont la trame forme un tout cohérent, et non pas d'individus isolés et indépendants dont les rapports sont régis par des systèmes de règles » [Gilligan, 2008, pp. 49 et *sq.*, *op. cit.*].

Le *care* revendique l'égalité des voix. Du point de vue de l'éthique standard, la pensée d'Amy est moins morale que celle de Jake – voire pas morale du tout. Le *care* est une révolution en tant qu'il nous contraint à intégrer dans le moral, et même au cœur du moral, cette voix. La voix d'Amy, le fait qu'elle résonne en chacun, homme ou femme, avec justesse, exprime cette revendication, et cette provocation.

Le care comme aspiration démocratique

Les analyses du *care* sont controversées parce qu'elles donnent forme à des questions qui ne trouvaient pas leur place dans le débat public : elles permettent d'infléchir ou de transformer la définition de ce qui compte d'un point de vue éthique et politique. Carol Gilligan et Joan Tronto, en proposant une critique féministe des théories morales et politiques majoritaires, ont fait apparaître dans le champ moral et politique, des voix subalternes, jusqu'alors disqualifiées. Ces voix ne sont pas seulement celles des femmes – pas besoin d'essentialisme – mais de toutes les catégories sociales désavantagées, ethnicisées, racialisées. Ce sont les voix de toutes les personnes qui réalisent majoritairement le travail de *care* dans la sphère domestique et dans les institutions de soin, c'est-à-dire de celles qui s'occupent pratiquement des besoins d'autres qu'elles-mêmes, officiellement dépendants ou non. Toutes ces personnes qui réalisent un travail indispensable et vital sont mal payées, mal considérées, leurs besoins ignorés, leurs savoirs et savoir-faire rabaisés et déniés. Le *care* est alors un concept politique critique, qui révèle des positions de pouvoir, et agace. Il soulève une difficulté, qui est celle du sens véritable de la morale et de la politique, et de leur neutralité. Cette difficulté avait été affrontée, peu d'années après Carol Gilligan, et d'une autre façon, par Carole Pateman³ dans *Le contrat sexuel*. Elle consiste à aller jusqu'au bout de l'idée critique et radicale – féministe – qui était déjà à la source de l'éthique du *care* : que les conceptions politiques et éthiques majoritaires, et notamment les théories passées et présentes du contrat, et de la justice, sont le produit et l'expression du « patriarcat » et un outil de soumission des femmes. De même, l'éthique et la politique telles qu'elles se présentent dans la réflexion philosophique sont la traduction d'une pratique sociale qui dévalorise l'attitude et le travail de *care*.

Considérer l'importance sociale, morale et politique du *care* oblige ainsi à faire référence aux « femmes », l'une des catégories auxquelles le travail du *care* a été principalement assigné. Or parler des femmes serait faire usage d'une catégorie « suspecte », suspicion s'étendant à toute théorie qui en assume l'existence. On a vite considéré que l'approche de Carol Gilligan était « essentialiste » et l'immédiateté, en France, d'une telle lecture signale déjà assez l'existence des préjugés qui grèvent toute réflexion critique sur le caractère dominant d'une certaine conception morale. La référence universaliste, constante en France, permet d'oublier que cet universel, comme l'a rappelé de nombreuses façons Christine Delphy [2010], est un projet et pas une réalité. Le *care* nous ramène à cette exigence de réalisme, au sens (développé par Cora Diamond [2011]) de la nécessité de voir

³ Carole Pateman, 2010, *Le contrat sexuel*, Paris, La Découverte.

ce qui est sous nos yeux : la réalité de l'inégalité, avant l'idéalité des principes. La notion de *care* ne vise pas à situer la pitié et la compassion, la sollicitude ou la bienveillance comme des vertus subsidiaires adoucissant une conception froide des relations sociales, conception impartiale de la justice basée sur la primauté des droits d'individus autonomes, séparés et rationnels. Elle demande une véritable justice (« plus que la justice », dit Annette Baier⁴, bref la démocratie.

⁴ Annette Baier, 1994, « The need for more than Justice », *Moral Prejudices: Essays on Ethics*, Cambridge, Mass., Harvard University Press.

Le *care* comme révélateur d'inégalité

Bien des théories féministes l'ont affirmé, mais aucune ne l'a montré empiriquement comme celle de Gilligan : les critères qui disent ce qui est bien, mal, valorisable, méprisable se présentent comme universels mais sont de fait ceux d'une société patriarcale. La force de l'analyse de Carol Gilligan (et du cas d'Amy) est bien dans sa démonstration du caractère genré de nos jugements de valeur – moraux et intellectuels. Et c'est là que le *care* blesse. Car la situation particulière qui est celle de la France, pour le féminisme, est d'une arriération de la classe intellectuelle avant tout – d'une situation de domination, ou disons la forme que prend la domination masculine dans le champ intellectuel. Il est fréquent, dans le monde académique, de dénigrer les théories nord-américaines et leurs « excès » – par l'accusation de « différentialisme », surtout, fléau dont nous protégeraient les principes bien français que sont la fraternité, l'égalité, l'universalité. Ce qui est apparu dans les discussions sur le *care* est bien le recours systématique à ces notions, affirmées toujours dans leur supériorité par rapport aux thèses féministes, certainement par leur connotation masculine (« fraternité » ; voir là-dessus les analyses meurtrières de Carole Pateman).

Cela explique le refoulement de la dimension féministe du *care* dans le discours convenu sur le « soin » ou la « sollicitude » qui a cherché à récupérer le débat ouvert par Joan Tronto⁵ et Carol Gilligan. On rabaisse la nouveauté et la radicalité du *care* en en reformulant le propos dans des termes familiers, que ce soit pour dire que la question du *care* a déjà été traitée en termes de solidarité, fraternité etc. Il est assez étonnant d'entendre certains attaquer l'éthique du *care* en lui opposant juste ce qu'elle soutient véritablement et constamment – l'égalité et la démocratie. Mais le *care* demande une véritable égalité – pas l'égalité théorique que donne par exemple le titre partagé de citoyen – et une démocratie non exclusive, où chacun aurait sa voix. D'où les deux problématiques complémentaires qu'attaque le *care*, celle de l'égalité citoyenne (les femmes sont par définition égales de l'homme, de par leur statut de citoyen, et n'ont donc pas à

⁵ Joan Tronto, 2009, *Un monde vulnérable*, Paris, La Découverte.

revendiquer de droits spécifiques puisqu'elles les ont, ces droits) et celle du mérite (on n'a pas à favoriser les femmes, ce serait injuste). Un des problèmes qu'il faut affronter en France est la façon dont l'universalisme (imaginaire) sert à certaines femmes de prétexte et d'argumentaire pour concilier une forme de féminisme et une forme de mépris social (j'y suis arrivée et les autres doivent se débrouiller aussi), argumentaire sous-jacent à des positions antiféministes (contre les quotas, la discrimination positive, etc. ; voir les travaux de Marion Paoletti⁶. La controverse du *care* est bien celle de la reconnaissance et de la perception des inégalités entre femmes. De fait, l'autonomisation de certaines femmes en France – notamment des femmes « puissantes », qui souvent parlent au nom des femmes – par le travail, et parallèlement par le développement des systèmes de garde d'enfants, des services à domicile, etc. s'est aussi faite en quelque sorte sur un modèle masculin ; au sens où cette autonomie (si l'on peut appeler ainsi le recours aux services) s'est accomplie non point, on s'en doute, par un transfert des tâches domestiques aux hommes, ou une meilleure répartition de ces tâches, mais par la mise d'autres femmes au service des femmes. Il ne s'agit évidemment pas ici d'ironiser sur ces femmes, devenues employeuses (car c'est toujours à elles de porter la charge, morale et pratique, de l'emploi à domicile ; voir les analyses de Caroline Ibos et Pascale Molinier dans *Multitudes*⁷. Mais bien plutôt, comme toujours dans les analyses en termes de *care*, de faire voir ce qui est juste sous notre nez : que les tâches de *care*, traditionnellement dévolues aux femmes, existent toujours, même si nous, occidentaux favorisés, en sommes dispensés dans l'exacte mesure de nos moyens ; que ces tâches sont assumées par des populations immigrées et dévalorisées, qui perpétuent la dévaluation morale et politique du travail de *care*, et les catégorisations qui vont avec et que nous acceptons implicitement.

C'est toute l'importance qu'il y a à penser ensemble *care* non avec soin mais avec délégation du travail, ou service – servitude, comme l'a tôt dit Geneviève Fraisse⁸. La division sociale – et aujourd'hui mondiale – du travail de *care* conduit à distinguer un *care* « émotionnel » – attentif aux besoins affectifs des personnes particulières – et un *care* « de service » qui peut être délégué et acheté. Le premier serait alors l'apanage des femmes blanches bourgeoises, tandis que le second reste délimité par tout ce que les premières ne prennent pas en charge, en résumé « le sale boulot » qui revient aux « autres ». La promotion politique du *care* risque fort de se limiter en France au premier, faute d'une perception de cet enjeu subversif du *care*. Et on touche alors à la limite des beaux discours sur la valorisation du *care*, ou l'*empowerment* des travailleurs du *care*. Car ce travail, rares sont ceux qui

⁶ Marion Paoletti, 2010, « L'idéal démocratique face à ses tentations oligarchiques », HDR, Université de Bordeaux, pp. 96 et suivantes.

⁷ Caroline Ibos, 2009, « Du macrosocisme au microcosme, du vaste monde à l'appartement parisien, la vie morale de la Nounou » et Pascale Molinier, 2009, « Des féministes et leurs femmes de ménage : entre réciprocité du *care* et souhait de dépersonnalisation », *Multitudes*, n° 37-38 « Politiques du *care* ».

⁸ Geneviève Fraisse, 2010 [2008], *Femmes toutes mains. Essai sur le service domestique*, Paris, Le Seuil (réédition : *Du service à la servitude*, Lormont, Le bord de l'eau).

souhaitent réellement le faire, et l'estiment ; surtout pas les politiques et intellectuels qui prônent une « société du soin » – sans guère se demander *qui* va assurer ce soin que l'on tient pour dû aux citoyens (français). C'est tout le problème du concept de vulnérabilité, que l'éthique du *care* nous a fait découvrir en chacun, *care-receiver* potentiel, mais qu'on refuse encore trop souvent et commodément de reconnaître au *care-giver*.